

Adresse du bataillon de Cette, qui assure la Convention de son dévouement, lors de la séance du 28 prairial an II (16 juin 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du bataillon de Cette, qui assure la Convention de son dévouement, lors de la séance du 28 prairial an II (16 juin 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) p. 648;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_14797_t1_0648_0000_2

Fichier pdf généré le 30/03/2022

» s'est aussi privé avec plaisir de dix jours de subsistance en viande... Nous jurons, à l'exemple de nos législateurs, de réunir à une sollicitude fraternelle l'amour de la patrie, la fermeté montagnarde, le courage invincible et la haine des tyrans, que nous combattons jusqu'au dernier. »

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Cette, 18 flor. II] (2).

« Législateurs,

Jaloux de concourir au secours des veuves et orphelins des défenseurs de la patrie qui sont morts en combattant pour la cause de la liberté.

Le bataillon de Cette a arrêté une souscription qui a produit la somme de 1 000 liv. en assignats, que nous vous envoyons sous ce pli et que nous destinons pour cet objet. Le bataillon s'est aussi privé de dix jours de subsistance en viande.

Représentants, nos cœurs républicains ne se démentiront jamais, nous ne quitterons les armes qu'après la mort du dernier des tyrans. Nous jurons aussi à l'exemple de nos législateurs de réunir à une sollicitude fraternelle, l'amour de la patrie, la fermeté montagnarde, le courage invincible et la haine des traîtres.

Nous vous assurons, Représentants, des principes purs et patriotiques que nous professons, que nous respectons et ferons toujours respecter les lois sages qui émanent de la montagne, et qui feront le bonheur des français.

Périssent les ennemis de la liberté et de l'égalité. Vive la République ».

FRANCAIROL (*commandant*), HATUT (*capitaine*),
FOURNIER, CULLIERET, MOREAU, MARTIN, FOUCHON.

4

Le bataillon du district de Beauvais fait don à la patrie, 1° d'une somme de 2034 liv. qui lui revient d'un rachat de pain; il destine cette somme à la réparation de ses armes et sur-tout de ses baïonnettes; 2° du pain de ceux de leurs camarades qui ont été envoyés en garnison chez les cultivateurs en retard pour le contingent des subsistances; 3°. et enfin d'une ration de viande par décade, faisant le total d'environ 6 ou 700 liv. par décade, pour être distribuée aux indigens ou malades. Il invite la Convention à rester à son poste et à mépriser le fer des assassins; il sollicite l'honneur de combattre les infames Anglais et de faire sur eux l'essai de ses baïonnettes.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoyé au comité de la guerre (3).

5

Les citoyens composant la société populaire de Coublevie (1), invitent la Convention nationale à rester à son poste, et jurent de l'y défendre jusqu'à la dernière goutte de leur sang. Ils annoncent qu'ils ne cessent de travailler à l'extraction du salpêtre, qu'ils font faire des chemises pour leurs braves défenseurs, et qu'ils ont envoyé au district des casques, ainsi que les dépouilles de leur ci-devant église.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Coublevie, 15 flor. II] (3).

« Citoyens représentants,

Vous avez découvert la plus affreuse des conspirations; les conspirateurs ont été livrés au glaive de la loi; ils ont expié la peine de leurs forfaits; périssent comme eux tous les intrigants, les royalistes, et enfin tous ceux qui ne se prononcent pas pour le vœu général de la liberté et de l'égalité; ce sont nos ennemis, vous les surveillerez et nous triompherons des conspirations et des conspirateurs.

Bientôt la trompette de la liberté et la trompette guerrière vont sonner du haut de la Montagne sacrée; l'une donnera l'éveil aux esclaves, l'autre sonnera le pas de charge contre les tyrans; ils succomberont sous la bayonnette des hommes libres; à peine auront-ils le temps de se repentir d'une guerre injuste. Les peuples tourneront contre eux le fer dont ils ont voulu les charger. Tremblez, tyrans, vous ne savez pas ce que peut un peuple brave qui préfère la mort à la perte de sa liberté; il va donner un grand exemple à l'univers et vous en serez les victimes. Et toi, ministre ambitieux et perfide qui a épuisé tous les genres de trahison, qui par là a deshonoré la nation en la ruinant, sur quoi compte-tu? sur ta marine? réfléchis un peu sur les essais de la nôtre; tu croyais nous affamer et tu nous approvisionnes; on fait tous les jours des prises des vaisseaux de ta nation qui nous apportent l'abondance. Tes trahisons seront toutes découvertes et nous battons l'anglais sur mer comme sur terre, le courage du français se porte sur tous les éléments.

Oui, Citoyens représentants, la France sous votre égide ne peut être que victorieuse, nous y concourons tous. Nous ne cessons de travailler à l'extraction du salpêtre. Nous faisons faire des chemins pour nos braves défenseurs, et malgré notre modique population et la petite étendue de notre commune, nous en ferons passer sous quelques jours une centaine à l'administration du district. Nous lui avons déjà envoyé tous les métaux servant à la superstition et au fanatisme, ainsi que des casques. Nous y joindrons d'abord les armes de calibre que nous pouvons avoir. Vous avez dû recevoir aussi 260 liv. en assignats que nous vous avons envoyées, il y a environ deux mois. Nous mettons tout le zèle et l'activité possibles à l'exé-

(1) P.V., XXXIX, 320. Bⁿ, 3 mess. (1^{er} suppl^t); J. Fr., n° 630; J. Sablier, n° 1382; M.U., XL, 442.

(2) C 305, pl. 1140, p. 5.

(3) P.V., XXXIX, 321. Bⁿ, 3 mess. (1^{er} suppl^t); M.U., XL, 442; J. Fr., n° 630; J. Sablier, n° 1382.

(1) Isère.

(2) P.V., XXXIX, 321. Bⁿ, 3 mess. (1^{er} suppl^t).

(3) C 305, pl. 1140, p. 6.